

Saint-Michel sur le temps du Gouvernement et payé au Gouvernement; de plus

J'accuse J.-B. Pagé d'avoir travaillé au moins deux jours à la Banque Nationale sur le temps du Gouvernement et payé au Gouvernement; de plus

J'accuse J.-B. Pagé d'avoir fait deux grandes enseignes pour la banque Hochelaga et aussi deux enseignes pour M. Alfred Lavallée, marchand de bois, avec la peinture venant du Gouvernement sur le temps du Gouvernement et payé au Gouvernement;

L'hon. M. BRODEUR: Je suppose que l'honorable député qui vient de lire l'affidavit prend la responsabilité, par conséquent, de l'accusation portée qu'une personne employée par le Gouvernement a travaillé à l'église de Saint-Joseph.

M. NANTEL: Je prends la responsabilité de ce que je dis, mais maintenant, je lis des affidavits qui sont de nature à éclairer le département et le ministre, et c'est le devoir du département de prendre une action immédiate.

J'accuse J.-B. Page de m'avoir envoyé, moi Henri Proulx, chez M. Pierre Paulhus, peinturer une voiture avec la peinture venant du Gouvernement sur le temps du Gouvernement et j'ai été payé au Gouvernement et j'étais accompagné de J.-B. Pagé et lorsqu'il a été question du prix, J.-B. Pagé a dit à M. Paulhus que c'était rien et qui voulait rendre service aux amis; de plus

J'accuse J.-B. Pagé de m'avoir envoyé, moi Henri Proulx, chez M. Edouard Gautier imiter et vernis trois portes avec la peinture et le vernis du Gouvernement et j'ai été payé au Gouvernement; de plus

J'accuse J.-B. Pagé d'avoir fourni gratuitement pinceaux venant du Gouvernement pour peindre un hôtel et une maison appartenant à M. J. B. Guivrement; de plus

J'accuse J.-B. Pagé d'avoir donné la permission à Omer Fortin de s'absenter au moins dix jours pour organiser une fête et d'avoir donné la même permission à F. X. Pagé, Théodore Hémond, Arthur Péloquin, Alphéche Champagne et à moi-même, Henri Proulx, de s'absenter chacun trois jours pour organiser la même fête sur le temps du Gouvernement et tous pavés au Gouvernement. Cette fête était le 50ième anniversaire de sa naissance à lui J.-B. Pagé.

J'accuse J.-B. Pagé d'avoir donné de la peinture et de l'or en feuille au Gouvernement pour la décoration de la salle où a eu lieu, le dix du mois d'août, la fête plus haut mentionnée; de plus

J'accuse J.-B. Pagé d'avoir donné de l'argent à Adélar Leten et lui a dit d'aller à la ville acheter des marchandises sur le temps du Gouvernement; de plus

J'accuse J.-B. Pagé d'avoir donné ordre à deux hommes de briser les vitres à la bâtisse n° 10 au chantier du Gouvernement pour entrer malgré la défense du gardien croyant trouver de la boisson dans le but de faire congédier le gardien.

Delphis Mongeau déclare:

Que dans le cours de l'été 1910, j'ai vu de mes propres yeux, des employés du Gouverne-

ment fédéral, charroyer dans la voiture du Gouvernement, traînée par le cheval du Gouvernement, une quantité de tuyaux en fer, ciment qu'ils déposaient à Sorel, aux confins de la propriété de M. Oscar Champagne, employé aux magasins du Gouvernement; qu'après tel charroyage, ces mêmes employés ont installé ces tuyaux au fond d'un ruisseau sur la propriété dudit M. Champagne, en forme de tunnel destiné à être recouvert, travail important pour M. Champagne.

Passons maintenant à Andronique Sénécal:

Je, Andronique Sénécal, charpentier-menuisier, de la cité de Sorel, déclare solennellement que j'ai travaillé chez Oscar Champagne, timekeeper au département des Travaux publics, à Sorel, et j'ai été payé par le Gouvernement tel que vous pourrez le constater par un bon de traverse donné et signé par Champagne, daté le trois de mai mil neuf cent neuf. J'ai travaillé une fois une journée pour réparer des armoires et des portes dans sa maison, l'autre fois j'ai réparé une clôture et de plus j'ai posé à cette clôture un Weir de 70 à 75 pieds de long. Je reconnais avoir travaillé au moins trois jours.

Je déclare aussi que j'ai travaillé trois jours chez le député Lanctôt pour réparer sa clôture, je déclare encore avoir été payé par le Gouvernement.

De plus, je déclare que j'ai été travailler une fois chez Alfred Baril, comptable du département de la Marine, à sa maison au-dessus du magasin de L. T. Trempe. Plus tard j'ai travaillé dans sa maison qu'il occupe actuellement sur la rue Georges accompagné de Joseph Bérard comme aide. Nous avons posé des tapis, des prélaris, j'ai posé des mouleurs pour les cadres des appuis de chaises, de plus j'ai fait une cabane pour son chien... J'ai aussi placé ses meubles dans sa maison, nous avons dû travailler au moins deux semaines. Je déclare que l'ouvrage fait chez Champagne, Lanctôt et Baril tout le temps m'a été payé par le Gouvernement. Je me rappelle un jour durant que nous travaillions chez Baril, c'était le jour de la paie et Baril nous a dit: je vous apporterai votre paie moi-même, et c'est ce qu'il a fait et il nous a fait signer à moi et à Joseph Bérard un reçu en forme fourni par le Gouvernement qui sont des reçus qui nous font signer pendant notre absence dans le cas de maladie.

Enfin, voici l'affidavit d'Elie Sénécal:

2°. Que dans le cours du mois de septembre 1910, un de mes clients m'a retiré son patronage me donnant pour raison qu'il ne pouvait continuer à acheter de moi, à \$0.65 le sac, le ciment dont il avait besoin comme contracteur; vu qu'il pouvait s'en procurer à bien meilleur marché au magasin du Gouvernement fédéral, à Saint-Joseph de Sorel. Sur ce, je suis allé rencontrer M. Norman Massé, employé audit magasin du Gouvernement, et je l'ai prié de bien vouloir me dire si réellement il vendait du ciment; et s'il en avait vendu de qualité supérieure au prix de \$0.30, \$0.35 et \$0.40 le sac. A cette question que je lui posais poliment M. Massé est entré en colère et m'a répondu que cela ne me regardait pas, que tant que le Gouvernement resterait libéral, lui et les autres employés fe-